

ASSEMBLEE GENERALE DU 21 FEVRIER 2006
COMPTE RENDU FINANCIER

Le présent compte rendu financier, dont le détail est joint, résulte de la situation de la trésorerie au 31 décembre 2005.

A notre demande des contrôles d'usage ont été effectués dans de bonnes conditions.

Nous confirmons la bonne tenue, la régularité et la sincérité des comptes. Nous tenons à remercier les trésorières pour le travail important qu'elles ont accompli au cours de l'année 2005.

Nous vous présentons les documents suivants :

- Compte d'exploitation simplifié de l'année 2005
- Compte rendu du contrôle des comptes du 27 janvier 2005

La parole est donnée à Gérard ROOSS.

Compte rendu du contrôle des comptes de l' AAAMU effectué le 27 janvier 2006.

Personnes présentes :

Mme Liliane Caroff trésorière
Mme Françoise Pagerie trésorière adjointe
M. Jean-Jacques Mathis, contrôleur
M. Gérard Rooss, contrôleur.

Documents présentés :

Compte d'exploitation au 31/12/2005
Journal de banque.
Répartition des frais de gestion 2005
Classeur des pièces justificatives

Analyse du journal de banque et commentaires de la trésorière sur la nouvelle organisation, compte tenu des possibilités de la gestion analytique du fait de l'informatisation de gestion des comptes.

La situation mensuelle est éditée et collée dans le journal de banque.

- La ventilation des sommes recettes ou dépenses est faite par rubrique.
- Chaque type d'opération est séparé et affecté d'un numéro de pièce comptable.

Vérification des pièces 205 et 215, le classement des justificatifs est correct et les valeurs indiquées sont bien reportées en gestion.

Une remarque apparaît à la lecture de la pièce 215 (situation mensuelle de la micro-informatique). On relève des noms différents entre les « clients » et les tireurs de chèque.

La vérification des cotisations 2006, payées en 2005, sont encaissées chaque mois et enregistrées dans les produits constatés d'avance.

Le rapprochement bancaire est présenté sur la situation mensuelle, alors qu'auparavant il était sur le relevé bancaire.

Analyse de la répartition des frais de gestion 2005, lecture du détail des frais et répartition des dépenses.

Pour l'année 2006, revoir la liste des bénéficiaires du fait des changements et répartition par commission.

Le compte rémunéré apparaît dans le journal de banque.

A la demande : « *existe-t-il un fond de caisse en monnaie ?* ». La trésorière répond négativement et précise que lorsqu'elle reçoit des espèces, elle les conserve et régularise par un chèque de son compte au profit de l'Amicale.

Les contrôleurs remarquent la clarté et la précision de la gestion informatisée, à porter au crédit de la trésorière.

Jean-Jacques Mathis



Gérard Rooss

